

Conseil Municipal

Séance du lundi 11 février 2019 à 20 h 00

Compte-rendu sommaire des délibérations

Le Conseil Municipal de PLONEOUR LANVERN s'est réuni en Mairie le lundi 11 février 2019 à 20h00, sous la présidence de **Josiane KERLOCH**, Maire, sur convocation adressée le mardi 5 février 2019 aux élus.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de **Jean-François LE BLEIS** (procuration à **André QUEAU**), **Jean MORVAN** (procuration à **Josiane KERLOCH**), **Elisabeth HUET** (procuration à **Joëlle KERSUAL**), **Anne-Laure DELPECH**, **Thomas HERVIEUX**, **Hugues STEPHAN**.

Secrétaire de séance : **David LE TALLEC**.

Ordre du jour - rapport complémentaire : Convention de mise à disposition d'un agent de l'ESAT au service restauration.

1 – Commission de l'aménagement et du cadre de vie

1-1 Orientations budgétaires 2019

Le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires 2019 présentées par **Thierry LE GALL**, Président de la commission de l'aménagement et du cadre de vie.

1. LA VOIRIE

Le programme annuel prévoit des travaux issus de la visite de la commission, le jeudi 24 janvier sur les routes communales, avec comme chaque année le programme annuel d'entretien en bitumage et en enrobé des voies communales dans le cadre de nos marchés à bons de commande, en lien avec la CCHPB qui assure l'entretien de 60 % environ du réseau communal.

2. L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Plusieurs dossiers sont en cours dont le principal, l'aménagement de la route de Quimper, 2^{ème} tranche, qui va débiter en avril ou mai prochain ; l'étude de l'aménagement de l'espace, suite à l'acquisition dernièrement de la Propriété LE GALL, Rue Jules Ferry, avec les terrains déjà propriété de la commune, dans l'optique de créer un nouvel espace sécurisé de stationnement au Centre Bourg permettant d'accéder aux commerces du centre-ville, avec démolition de l'immeuble LE GALL.

3. TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

La réalisation de l'aire d'arrêt de car au Veuz est prévue par le Conseil Régional avec notre co-financement. Le programme d'accessibilité des commerces et des bâtiments sera poursuivi. Diverses opérations sur les réseaux seront envisagées en cours d'année en fonction des demandes et de la sécurisation des piétons. Sont également envisagés la poursuite de l'extension du cimetière et la création de jeux sur le site Raphalen.

4. ECLAIRAGE PUBLIC

Nous pourrions réaliser quelques opérations de modernisation du réseau, à l'occasion des opérations d'enfouissement et de sécurisation.

5. TRAVAUX SUR BÂTIMENTS

Divers travaux sur les bâtiments communaux seront réalisés pour l'entretien et les réparations diverses. Le projet principal est l'extension de la garderie Pierre Marie RIOU. Nous prévoyons également le changement des huisseries sur la mairie et d'autres travaux de gros entretien des bâtiments, dont le changement du parafoudre sur l'église paroissiale. Une étude sur la mise aux normes de notre cuisine centrale est également envisagée.

6. RÉSEAUX

Des travaux de mise en souterrain des réseaux sont prévus, avec la maîtrise d'ouvrage du S.D.E.F., suite aux travaux de la Rue Châteaubriand, dans le Rue de la Marne et Rue Frédéric Le Guyader, ainsi que le début de la Rue Pierre Brossolette pour l'aménagement de la propriété RIOU, pour l'enfouissement des réseaux électriques, de FT et d'éclairage.

7. SERVICES TECHNIQUES

Quelques investissements en matériels et véhicules seront nécessaires aux services techniques municipaux, afin d'améliorer les moyens et conditions de travail du personnel, ainsi que le remplacement d'un minibus pour le service de l'enfance.

8. ETUDES

Notre programme d'études porte sur la finalisation de l'élaboration du PLU avec le Cabinet FUTUR PROCHE, l'étude pour le remplacement du Skate Park du site Raphalen, l'étude thermique sur le bâtiment la mairie, l'étude pour l'amélioration de la cuisine municipale, l'étude de modernisation du parking sur le Site Raphalen et la poursuite de la mise au point du projet autour de la friche RIOU, ainsi qu'une étude d'urbanisme sur notre centre-ville et la continuation de l'étude pour la création d'une Médiathèque de territoire.

1-2 Programme de travaux 2019

Sur proposition de **Martine OLIVIER**, rapporteur, le rapport relatif au programme 2019 des travaux de voirie par la Commune sur ses marchés de voirie ou la CCHPB, dans le cadre des RIC ou des enveloppes d'entretien de la voirie communale, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité le programme de travaux proposés, sans remarques, ni observations.

1°/ Le programme annuel d'entretien et d'aménagement des voies en bitumage pourrait concerner les voies et chemins : Ty Coat - Lotissement des 3 chênes – Kerhastel - Krec'mabon – Kervallot – Kerparc - Cosmaner Nevez - Kermorvan - Allée des Châtaigniers - Le Leurré – Kerlantonet - Kerfloc'h – Kerliver - Hameau de Keryeuel - Allée des mésanges.

2°/ Le programme d'enrobé se positionnerait sur : Kéréon - Méjou Roz - Querlordan (intersection) - Bonne nouvelle - Rue Pierre Marie RIOU - Rue Henri LAUTREDOU, trottoirs - Rue des Marguerites, trottoirs - Rue des Magnolias.

3°/ Des travaux de busage de fossés avec un programme de travaux d'entretien sur les réseaux d'eaux pluviales sur diverses voies communales, comme Tregalet, Allée de Keraden, Moulin d'Ascoët, Bodères Vian, Le Helles, Route de Tréméoc, Rue Frédéric Le Guyader.

4°/ Divers travaux routiers sur les RIC seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden (CCHPB).

5°/ Enfin, divers travaux de lamier, d'élagage, de reprise de chemins non bitumés pour faciliter la circulation sur les chemins, seront également entrepris dans le cadre du marché annuel, ainsi que quelques travaux de sécurisation de la circulation.

1-3 Intégration de voies de lotissement dans le domaine communal

Sur proposition de **Huguette DANIEL**, rapporteur, le Conseil Municipal, a décidé, à l'unanimité d'accepter l'intégration des voiries telles que présentées dans le domaine communal, pour le lotissement NEDELEC, rue des aigrettes et le lotissement « Le jardin des lavandières ».

1-4 Convention avec Mégalis pour la mise à disposition de fourreaux

Sur proposition de **Joëlle TYMEN**, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de mettre à disposition de Mégalis, dans le cadre d'une convention à venir, un fourreau sur la longueur requise, dans l'attente de la proposition financière de l'organisme et à autoriser le Maire à signer la convention à intervenir.

2– Commission de la vie scolaire et sociale

2-1 Orientations budgétaires 2019

Les orientations budgétaires et de travail pour 2019 de la Commission de la vie scolaire et sociale ont été présentées par **André QUÉAU et Christine COUROT**, Maires-adjoints, rapporteurs. Le Conseil Municipal en a débattu.

Parmi les travaux qui sont envisagés cette année, il est proposé :

- D'agrandir la garderie rue Pierre Marie RIOU en construisant une salle, dont les plans vous ont été présentés lors de la commission de la vie scolaire le mercredi 30 janvier dernier. L'appel d'offres à la concurrence a été lancé, la date limite pour répondre est fixée au 14 février.
- D'aménager le pourtour en terre de la cour de l'école élémentaire, ainsi que les 2 ilots enherbés sur la cour en posant 2 grandes jardinières, en matériau recyclé, (bouteilles en plastique), pour entreprendre des semis et des plantations.
- D'acquérir une nouvelle dalle numérique pour l'école élémentaire publique. L'école Notre Dame de Bon Secours en a reçu 2 en 2018 et n'en aura donc pas en 2019. Des ordinateurs seront changés suivant les besoins comme tous les ans, mais dès à présent nous devons en acheter 4 pour l'école maternelle qui n'a eu, depuis des années, que des ordinateurs venant soit de la mairie, soit de

l'école élémentaire. Les ordinateurs actuellement dans cette école sont dépassés. Un ordinateur est aussi à prévoir pour l'école élémentaire.

- Après plusieurs interventions pour réparations, le photocopieur de l'école élémentaire, ne fonctionnant plus, a été changé, en urgence, au mois de janvier.
- Des jeux éducatifs et d'éveil sont à prévoir pour les enfants de l'école maternelle : genre combiné cuisine, cabinet de toilette. Des tabourets seront achetés pour les enfants apprenant des notions de langues et regroupés dans les salles non utilisées pour les cours.
- De changer le portail côté mairie et de sécuriser l'entrée.
- De compléter l'achat des barnums par l'acquisition des planchers correspondants, ainsi que l'achat de petits matériels nécessaires au bon fonctionnement de la structure et du matériel Hifi et informatique.
- D'acquérir et d'installer un espace de jeux pour la tranche d'âge de 0 – 3 ans et un autre pour les 8 ans et plus qui seront positionnés à l'Espace Raphalen.

2-2 Allocations scolaires et parascolaires : subventions à verser

Sur proposition d'**André QUEAU**, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de valider le tableau précisant la nature de l'aide, les bénéficiaires et les montants à verser et à autoriser le Maire à mandater les sommes correspondant aux frais liés au déplacement des membres du Conseil Municipal des Jeunes à Paris .

3– Commission de la vie locale

3-1 Orientations budgétaires 2019

Les orientations budgétaires et de travail pour 2019 au titre de la Commission de la vie locale ont été présentées et soumises au débat par **Pierre GLOANEC**, Président de la commission. Le Conseil Municipal en a débattu.

Elles portent sur le soutien aux associations qui exercent une activité de loisir ou culturelle sur la Commune, différents investissements sur les équipements communaux, comme l'acquisition d'un outil informatisé et interactif de gestion des équipements, de réservation de salles et de matériel, accessible par le site internet de la commune, divers aménagements et travaux d'entretien en particulier au stand de tir afin d'y neutraliser autant que possible les nuisances sonores, ainsi qu'au galochedrome, place Amiral Ronarc'h et l'accompagnement du programmiste dans l'élaboration du programme détaillé du projet de médiathèque intégrée dans un équipement plurifonctionnel. Par ailleurs, à l'Espace Raphalen, nous envisagerons des améliorations supplémentaires soit en investissement communal soit par l'intermédiaire de la Communauté de Communes pour la réalisation d'un espace d'accueil bar-café. Nous projetterons également d'engager l'étude d'aménagement du parking (assiette, éclairage, traçage...).

4– Commission des finances et de l'administration générale

4-1 Orientations budgétaires 2019

Les orientations budgétaires et de travail pour 2019 au titre de la Commission des finances et de l'administration générale ont été présentées par **Danielle DAGUERRE** et soumises au débat. Le Conseil Municipal en a débattu.

Elles portent sur la volonté d'une gestion rigoureuse des finances communales, dans un contexte d'évolution négative de la dotation principale de l'ETAT, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), compensée par les autres dotations, Dotation de Solidarité Rurale (DSR), la Dotation Nationale de Péréquation (DNP) et les Compensations versées par l'Etat, mais également sur les incertitudes pesant sur les compensations versées par l'Etat au titre de la réforme de la taxe d'habitation. Cette baisse est contrebalancée en partie grâce au profil dynamique de notre Commune.

Le rapporteur a récapitulé les principaux investissements annoncés pour 2019 :

Etudes :

- . Poursuite de l'élaboration du programme de la Médiathèque – centre culturel,
- . Etude d'urbanisme sur le centre bourg,
- . Refonte de notre cuisine centrale,
- . Refonte de notre skate park.

Bâtiments

- . L'extension de la garderie périscolaire à l'École Notre Dame de Bon Secours (coût : 550 K€ HT) dont les travaux devraient commencer au cours du premier semestre et qui se déroulera sur deux exercices.
- . Changement de fenêtres sur la Mairie au 1er étage : actuellement il n'y a pas de double vitrage et les jointures sont défectueuses. Selon les devis à établir, cette opération se fera par tranches avant d'envisager des travaux sur les grandes huisseries du rez-de-chaussée, d'une plus grande complexité.
- . Poursuite du programme de travaux d'entretien et de maintenance sur les bâtiments communaux,
- . Amélioration du parking du site Raphalen.

Voirie et travaux urbains

- . Principal investissement, la 2ème tranche de travaux route de Quimper, de la rue Carn Guillemic jusqu'à la sortie de l'agglomération,
- . Poursuite du programme pluriannuel de voirie et de réseau divers,
- . Poursuite des enfouissements de réseaux, notamment rue de la Marne, en lien avec le SDEF,
- . Aménagement deux arrêts de car au Veuz et route de Tréogat.

Opérations diverses

- . Démolition de la propriété LE GALL, des deux bâtiments allée du docteur Royer et propriété communale rue René LE BERRE,
- . Nouveaux espaces de jeux : 0-3 ans et 8-12 ans et création des plateformes correspondantes
- . Reprise du galochodrome,
- . Remplacement du parafoudre sur l'église paroissiale,
- . Remplacement des arbres route de Tréogat et aménagement paysager correspondant,
- . Poursuite des travaux d'extension de notre cimetière communal,
- . Remboursement des travaux de voirie, route de Tréogat à l'OPAC de Quimper Cornouaille.

Matériel divers :

- . Remplacement d'un TBI pour les écoles (obsolescence du matériel) par une dalle numérique,
- . Remplacement d'un minibus pour le service de l'Enfance,
- . Remplacement d'un petit camion aux services techniques,
- . Matériels informatiques pour la Mairie, les services extérieurs et les écoles, notamment des éléments de notre réseau informatique,
- . Remplacement du photocopieur de l'école élémentaire,
- . Renouvellement des chaises et tables,
- . Pose d'un bar aux Halles Raphalen,
- . Changement d'un écran et d'un vidéoprojecteur mobile,
- . Acquisition d'un logiciel pour la gestion des salles.

4-2 Locations précaires : renouvellement de bail

Le Conseil Municipal, sur proposition de **Pierre DRAOULEC**, a décidé de renouveler, à l'unanimité, pour 12 mois le bail précaire consenti, pour l'immeuble place Charles de Gaulle, pour un montant mensuel de 150€.

4-3 Programme d'économies d'eau

Le Conseil Municipal, sur le rapport de **Brigitte STEPHAN**, a décidé, à l'unanimité de reconduire pour 2019, le programme d'incitation aux économies d'eau, à savoir l'aide à l'acquisition de bacs récupérateurs d'eau pluviale à hauteur de 30€ par bac, ainsi qu'une aide destinée aux propriétaires pour l'achat d'une cuve enterrée d'une capacité d'au moins quatre (4) mètres cubes est fixée à 400€.

4-4 Convention de mise à disposition d'un agent de l'ESAT du Pays Bigouden à temps partiel au service restauration de la Commune (Rapport complémentaire)

Sur proposition de **Claude KERDRANVAT**, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de valider la convention de mise à disposition d'un agent avec l'association ESAT, et à autoriser le Maire à signer la convention à intervenir, sur la base de 10€HT de l'heure.

Fait à PLONEOUR LANVERN et affiché en Mairie le 13 février 2019

Mme le Maire,

Josiane KERLOCH